

# Dépakine : les “mesures” de Maggie De Block

■ L'Association belge des victimes du syndrome Valproate se dit déçue. Rien de vraiment nouveau, selon elle.

**J**e comprends le chagrin et la colère des parents qui s'interrogent quant à l'utilisation de médicaments contenant du Valproate pendant la grossesse. Ma priorité est d'éviter à présent que ce genre de triste situation ne puisse se répéter.” C'est en ces termes que la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block (Open VLD) a annoncé, mardi, les mesures qu'elle a prises suite aux questions posées au sujet des médicaments contenant cette dangereuse molécule.

Pour avoir pris pendant leur grossesse ces antiépileptiques, commercialisés depuis 1967 par le laboratoire pharmaceutique Sanofi sous le nom de Dépakine, des milliers de mamans ont en effet donné naissance à des enfants souffrant de graves troubles du développement.

L'association des victimes se dit déçue

Alors que quatre familles ont porté plainte en Belgique, début février (“La Libre” du 6/02/2017), nous avons rencontré Robin, souffrant d'autisme, et sa maman Nathalie Raemdonck, présidente de l'Association belge des victimes du syndrome Valproate, qui se dit aujourd'hui fort déçue des “mesures” prises par la ministre (lire ci-dessous et sur [lalibre.be](http://lalibre.be)). Elle nous avait fait part des “projets” des familles qui, en Belgique, sont malheureusement encore bien loin d'envisager la création d'un fonds d'indem-

nisation des victimes, comme c'est le cas en France.

Mais que propose donc Maggie De Block ?

**Un : une campagne d'information.** L'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé a été chargée d'élaborer une campagne d'information concernant l'emploi des médicaments chez les femmes enceintes et les femmes en âge de procréer. “Il s'agit d'une campagne qui devra être menée chaque année, étant donné que de nouvelles femmes, jeunes et plus âgées, sont concernées à chaque fois. Cette campagne vise à diffuser le message suivant : si vous prenez des médicaments pendant votre grossesse, parlez-en à votre médecin et à votre pharmacien et lisez la notice.”

**Deux : un pictogramme.** Afin d'atteindre un maximum de personnes qui utilisent des médicaments à base de Valproate, on examine s'il est possible d'apposer un pictogramme sur tous les médicaments qui contiennent cette molécule, a fait savoir Maggie De Block. “Une concertation est prévue à ce sujet, notamment avec les autorités françaises qui ont décidé d'instaurer une telle mesure.

Nous voulons d'abord voir quel matériel informatif et éducatif sera mis en place en France, quelles y sont les bonnes pratiques et où se situent les éventuels obstacles pour l'apposition d'un tel pictogramme.”

**Trois : un agenda européen.** Enfin, la ministre belge de la Santé publique souhaite mettre l'approche à suivre pour les médicaments tératogènes, et plus particulièrement ceux à base de Valproate, à l'ordre du jour au niveau européen, et ce, afin d'arriver à une communication cohérente au sein de l'ensemble des Etats-membres.

L. D.

## 3 QUESTIONS À

**Nathalie Raemdonck**  
Présidente de l'Association belge des victimes du syndrome Valproate. Et mère de Robin, qui souffre d'autisme.

### 1 Comment réagissez-vous à ces mesures ?

Malheureusement, Maggie de Block annonce des mesures qui existent déjà et ce, grâce aux associations qui ont fait changer les choses. Elle ne prend pas de vraies mesures. Madame De Block dit comprendre le chagrin des familles, mais elle n'a même jamais daigné les rencontrer. Lesquelles ne demandent pas que l'on s'émeuve de la situation mais bien que toutes les victimes soient prises en considération. La ministre n'a d'ailleurs aucun projet pour toutes ces familles. Elle ne demande pas d'enquêtes pour déterminer les responsabilités.

### 2 Que demandent les familles ?

Des réponses quant aux terribles manquements

et au laisser-aller dans ce dossier. Pourquoi y a-t-il eu rétention d'information ? Pourquoi les alertes scientifiques des années '80 n'ont pas été prises en considération ? Pourquoi les notices n'indiquaient aucune contre-indication ?

### 3 Concrètement, qu'espérez-vous ?

Une campagne d'information de grande ampleur est nécessaire puisque, encore aujourd'hui, des enfants naissent sous Valproate. Depuis janvier, le nombre de victimes a doublé au sein de l'association. Les familles découvrent l'origine du handicap de leur enfant via l'association, via la presse. C'est inadmissible ! Maggie De Block ne fait aucune mention d'un quelconque recensement des victimes, alors qu'elle possède les moyens de le faire via les mutuels et l'Inami, puisque ce sont des médicaments sous prescription. En France, les victimes sont reconnues, des centres de diagnostic vont voir le jour, le fond d'indemnisation voté à l'assemblée sera opérationnel en juillet 2017. On est loin de tout cela.

L.D.

Lire l'intégralité de la réaction sur [lalibre.be](http://lalibre.be)